Prism™ SG

Pommes de terre

HERBICIDE

Suppression exceptionnelle en postlevée du chiendent, de l'amarante à racine rouge et des graminées annuelles.

POURQUOI UTILISER L'HERBICIDE PRISM™ SG ?

- Peut-être utilisé sur tous les types de pommes de terre, y compris les semences et les variétés hâtives
- Options de réensemencement flexibles

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Amarante à racine rouge
- Chénopode blanc*
- Chiendent
- Échinochloa pied-de-coq
- Morelle poilue
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Sétaire glauque
- Sétaire verte

*Répression

CULTURES

Pommes de terre

DOSES ET SUPERFICIES TRAITÉES

- 24 g/ac

Superficie traitée :

- 20 ac/bouteille

Volume d'eau :

- 10 gal. É.-U./ac

EMBALLAGE

- 12 x 480 g bouteilles

QUAND L'APPLIQUER ?

- L'application pour la suppression des graminées annuelles et du chiendent doit être effectuée avant que le couvert végétal de la récolte puisse nuire à la couverture des mauvaises herbes ciblées.
- Il n'est PAS recommandé de cultiver à l'intérieur de 7 à 10 jours avant ou après l'application de l'herbicide Prism™ SG.

RÉSISTANCE AU LESSIVAGE PAR LA PLUIE

- 4 heures

HERBICIDE POUR MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Le Prism SG peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide Tricor 75 DF en postlevée, plus un surfactant non ionique, qui est soit l'Agral 90 ou l'AgSurf à 2 L pour 1000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v).

Rotation des cultures

En tout temps : Maïs grain

4 mois : Blé d'hiver

10 mois : Orge de printemps, blé de printemps (y compris le blé dur), avoine, canola, soya, haricots secs, haricots blancs, trèfle rouge, sorgho, pois chiches, pommes de terre, tournesols, maïs (sucré ou de semence), petits pois, lentilles, lin et féverole.

Information sur les adjuvants

Prism SG doit être appliqué avec un surfactant non ionique recommandé, soit l'Agral 90 ou Ag-Surf à 2 L pour 1000 L de solution de bouillie (0,2 % v/v).

Délai avant récolte (DAR)

Le DAR pour les pommes de terre est de 30 jours.